Beloeil urbain

Regard sur les projets municipaux

VILLE DE BELOEIL

NUMÉRO 1
HIVER-PRINTEMPS 2013

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER

P. 7

LES PRIORITÉS 2013 DE LA VILLE

P. 6

UNE NOUVELLE POLITIQUE

pour soutenir les organismes de loisirs

P. 11

TOUJOURS MIEUX INFORMER NOS CITOYENS

Les projets municipaux et les dossiers qui vous concernent

Diane Lavoie
Mairesse

La Ville dispose de plusieurs moyens d'information pour vous rejoindre et vous permettre de suivre les dossiers qui vous concernent et qui ont un impact sur notre milieu de vie. En voici un nouveau!

Complémentaire au Beloeil-Info où la nouvelle est liée aux activités courantes et plus ponctuelles, le magazine *Beloeil urbain*, que nous prévoyons publier deux fois par année, vous présentera de façon un peu plus élaborée, certains des grands dossiers qui présentent un grand intérêt autant pour les citoyens que pour l'administration et les employés municipaux.

Je vous invite à parcourir ce premier numéro. J'espère que ce tour d'horizon, même partiel, vous renseignera sur différentes facettes de l'organisation de notre ville.

Et si la lecture de ces pages vous donne le goût d'en savoir plus, je serai, comme toujours, disponible et heureuse de répondre à vos questions (dlavoie@ville.beloeil.qc.ca ou 450 467-2835, poste 2800).

La mairesse,
Diane Lavoie

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

Louise Allie
District 1

Renée Trudel
District 2

Lyse Girard
District 3

Denis Corriveau
District 4

Guy Bédard
District 5

Pierre Verret
District 6

Lise Touchette
District 7

Jean-Yves Labadie
District 8

SOMMAIRE

2 **TOUJOURS MIEUX INFORMER NOS CITOYENS**
Les projets municipaux et les dossiers qui vous concernent

3 **DYNAMISER LE CŒUR DE BELOEIL**
Où en sommes-nous?

4 **VERS UNE MUNICIPALITÉ 2.0**
La Ville active sur les médias sociaux

5 **LES PROJETS 2013**
Pour une ville à échelle humaine

7 **POUR CONSTRUIRE, INSTALLER, RÉNOVER À BELOEIL**
Un permis est souvent nécessaire
Informez-vous!

8 **DES MOYENS POUR PENSER ENVIRONNEMENT**
Un écocentre à l'été 2013
Investissons dans «l'or bleu»

9 **LES ACTUALITÉS**
Conférence d'Albert Mondor à Beloeil le 27 mars
Comment aménager un jardin à l'ombre
Aménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Début des travaux à la fin avril

10 **RÉFLEXION SUR NOTRE CULTURE**
Qu'est-ce qui fait de Beloeil, une ville propice aux arts et à la vie culturelle?

11 **POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES DU MILIEU**
Encadrer et soutenir le travail des bénévoles

12 **POLITIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE**
Améliorer nos pratiques
S'entendre sur une façon de faire

13 **SPECTACLES À LA MAISON DE LA CULTURE VILLEBON**
La culture à Beloeil, c'est aussi penser à la relève

14 **PORTRAIT**
Véronique Landry
Le droit au coeur

DYNAMISER LE CŒUR DE BELOEIL

Où en sommes-nous?

Fin 2011, tout a commencé sous forme de consultations publiques en collaboration avec la *Fondation Rues principales*. Les citoyens sont appelés à se prononcer sur ce qu'ils rêvent pour le Vieux-Beloeil et les espaces environnants.

Un an plus tard, les citoyens intéressés se sont engagés. Trois comités d'action citoyenne ont été créés pour poser des gestes concrets dans trois domaines.

Beloeil se démarque

Le 26 septembre dernier, la Ville s'est démarquée à travers vingt-neuf autres municipalités comme finaliste pour le prix Organisation, remis lors du banquet d'excellence de la Fondation Rues principales, en collaboration avec le Réseau des SADC (Société d'aide au développement des collectivités) et CAE (Centre d'aide aux entreprises). Ce prix couronne les efforts remarquables accomplis pour développer et renforcer la concertation et la collaboration entre tous les acteurs du milieu.

À cette occasion, un des citoyens de Beloeil s'est vu remettre l'un des prix Reconnaissance pour son implication en tant que bénévole. M. Roland Parent, membre actif du premier jardin communautaire et reconnu pour sa grande participation aux activités de la Ville, est un homme de cœur et de vision qui met temps et énergie au profit de sa communauté.

Exemple concret d'implication citoyenne : l'illumination du Vieux-Beloeil

L'illumination du Vieux-Beloeil est un événement rassembleur pour célébrer avec simplicité l'arrivée du temps des Fêtes. C'est un moment d'échanges chaleureux entre les commerçants et les citoyens.

Ce fut un succès grâce à un comité organisateur hors du commun, à plus d'une centaine de bénévoles, plusieurs partenaires, ainsi qu'à une vingtaine de généreux commerces du Vieux-Beloeil. B

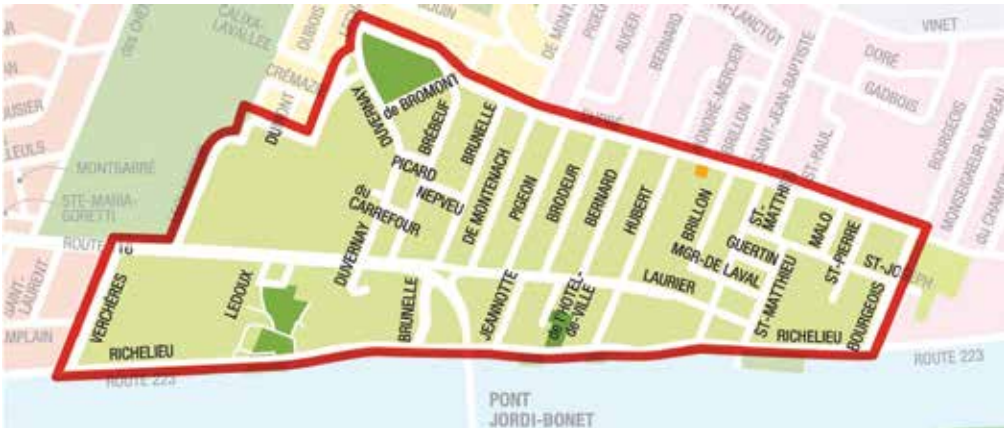

Autour d'une même table pour passer à l'action!

Trois comités composés de 50 citoyens :

- 16 représentants de la population
- 5 représentants des gens d'affaires
- 9 représentants d'organismes et associations
- Des représentants de la Ville et des élus

Pour information : nviau@ville.beloeil.qc.ca

Le comité développement socioéconomique et touristique

SON BUT : planifier le développement économique, touristique, culturel et résidentiel du Cœur de Beloeil pour répondre aux besoins de la population.

À venir en 2013, une stratégie de développement économique pour être proactif surtout en ce qui concerne la diversification de l'offre commerciale de la Ville.

Le comité animation et promotion

SON BUT : faire du Cœur de Beloeil un centre animé, reconnu pour se s attraits naturels, culturels et gastronomiques, ainsi que pour ses activités familiales et récréotouristiques organisées en toutes saisons.

Sa dernière réalisation 2012 a été l'illumination du Vieux-Beloeil.

Le comité améliorations physiques

SON BUT : améliorer l'accessibilité, la sécurité et la convivialité du Cœur de Beloeil tout en favorisant la création de liens entre les différents pôles.

Priorité à court terme : travailler au verdissement. Au printemps, le comité proposera des couleurs pour le Cœur, l'occasion pour tous de profiter d'une floraison particulière, pour faire ressortir cette partie de Beloeil. B

VERS UNE MUNICIPALITÉ 2.0

La Ville active sur les médias sociaux

L'utilisation des médias sociaux est de plus en plus généralisée. Ce que l'on considérait il y a quelques années comme une lubie de jeunesse s'avère être un élément marquant des communications tant au plan interpersonnel que professionnel.

Il s'agit désormais de l'un des outils les plus prisés du monde des affaires. Les municipalités commencent tout juste à s'y aventurer. Y aller ou ne pas y aller, la question ne se pose plus puisque maintenant, nous y sommes!

Être là où sont nos citoyens

La ville de Beloeil considère que les municipalités ont tout à gagner à inclure les médias sociaux dans leur stratégie de communication. Il est primordial qu'une Ville sache évoluer avec ses citoyens, ses besoins et ses habitudes de vie. Être au même diapason, communiquer par les mêmes modes de communication et ainsi être connecté aux besoins de la population. Les médias sociaux représentent alors l'occasion de rester actuelle et de suivre le rythme.

Présente sur Twitter, Facebook, Youtube et le blogue culturel (beloeilculture.ca), Beloeil ouvre le dialogue avec ses citoyens.

Le monde concurrentiel de l'information oblige la Ville à créer son propre canal de communication, à se tourner vers les nouvelles technologies et à faire le choix d'une plateforme où le contact est direct et instantané. La beauté de cet outil réside dans la facilité à initier une interaction, une collaboration et ainsi un échange de contenu. L'utilisation des médias sociaux n'est en fait qu'une manière additionnelle de créer un lien de proximité avec les citoyens.

Pour la transparence

Dans l'optique où la Ville veut multiplier ses occasions de contact, varier ses échanges, intéresser les citoyens de tous âges et horizons afin de bâtir une relation de confiance, la transparence apparaît comme une attitude et une démarche de gestion incontournable. Le département des communications de la Ville doit donc s'adapter pour jouer un rôle d'agence de presse; désormais, il diffuse sa propre information, directement et rapidement.

Quoique très pratiques, les médias sociaux demeurent un défi quotidien pour l'organisation. La ville de Beloeil doit déterminer son propre modèle de communication basé sur la cohérence. Même si les médias sociaux semblent devenir un incontournable, il n'existe pas de recette magique qui dicte aux communicateurs municipaux les règles et conditions d'utilisation.

Chaque municipalité évolue dans un environnement et une dynamique différente. Quand dire quoi, comment et sur quel ton? La Ville doit écrire son propre mode d'emploi.

Des outils pour accomplir notre mission

Les médias sociaux sont à la fois considérés comme outil d'information et de consultation. Ils amènent une dynamique de communication plus ouverte, multidirectionnelle. La conversation entre les interlocuteurs se base essentiellement sur l'information, le partage et l'échange. Il s'agit en quelque sorte d'un espace de débat public.

Même si, en général, le taux de participation aux élections reflète un certain cynisme envers la politique, l'intérêt du citoyen à maintenir une relation avec sa municipalité est bien réel.

La Ville vise donc à créer, à moyen et long terme, un espace de communication pour établir un dialogue constructif pour toutes les parties. B

Suivez-nous
twitter.com/VBeloeil

Aimez-nous
facebook.com/pages/Belœil/

Regardez-nous
youtube.com/maisonvillebon
youtube.com/villebeloeil

Parlez-nous
beloeilculture.ca

Pour une ville à échelle humaine

Ayant subi une forte croissance au niveau résidentiel, la ville souhaite désormais stabiliser ses acquis et ainsi mieux réaliser des projets structurants qui feront de Beloeil une ville à échelle humaine.

Martine Vallières,
Directrice générale

Pour y arriver, il faut développer notre ville dans une perspective de développement durable, mais aussi pour qu'elle corresponde aux standards du mode de vie de ces résidants. Il est important pour l'administration municipale que les projets que nous réalisons aient un impact positif sur le développement social, économique et communautaire dans la mesure où ils améliorent l'expérience qu'est de vivre à Beloeil. Cette ligne directrice sera perceptible dans bon nombre de nos projets et dossiers prévus à l'agenda de 2013. Dans sa gestion, l'administration de la ville de Beloeil concentre ses efforts afin d'offrir aux citoyens des services de qualité et un cadre de vie moderne, mais qui demeure à échelle humaine.

Projet du Centre Maria-Goretti

La mise en place du Centre Maria-Goretti est l'une des solutions aux problèmes du manque de locaux sur le territoire de la ville de Beloeil. Ce dossier mené par la Paroisse Trinité-sur-Richelieu en est à l'étape de finalisation des coûts de construction. Après quoi, le dossier pourra aller de l'avant. Il est prévu en 2013 que les modalités scellant les engagements du propriétaire, La Fabrique, avec la Ville et les organismes communautaires sélectionnés, se concrétisent sous forme de baux. Les travaux de construction devraient débuter ce printemps pour idéalement permettre l'ouverture au début 2014.

Rénovation de l'Église Unie

Le projet de l'Église Unie, une autre des solutions trouvées à la problématique du manque de locaux pour les activités de loisirs et communautaires va bon train. Suite à l'achat de l'édifice par la Ville, la prochaine année verra la mise à niveau du bâtiment et son agrandissement.

Poursuite du développement résidentiel

Les promoteurs du quartier résidentiel des Bourgs de la Capital planifieront la dernière phase du projet. Ceci consiste, entre autres, à prolonger la rue Serge-Pepin jusqu'à la rue Saint-Jean-Baptiste et à compléter le développement en un nouveau concept d'aménagement urbain axé davantage sur le principe de ville à échelle humaine. Ce quartier fera notamment place à des espaces à vocations diverses, le tout dans une optique de proximité des services et de créer un milieu de vie recherché. Ce concept nécessitera d'ailleurs une modification au schéma d'aménagement de la MRC, demande qui sera déposée par la ville de Beloeil sous peu.

Développement de la zone industrielle

La ville de Beloeil mettra en place différentes mesures pour soutenir son développement économique en 2013 en misant sur sa zone industrielle. Ce projet redémarre en force avec des travaux d'infrastructures afin de rendre disponibles les services requis à l'accueil de nouvelles industries potentielles. Dans ce contexte où l'on observe le déménagement en masse des sièges sociaux établis à Montréal et l'acheminement de l'autoroute 30 jusqu'en Ontario, la ville de Beloeil se retrouve dans une position favorable. Aussi, la mise en place de mesures d'allégement fiscal pour les nouvelles entreprises est envisagée afin de créer des incitatifs compétitifs. Nous mettrons tout en >>

LES PROJETS 2013 (suite)

œuvre afin de saisir les opportunités d'affaires relatives au développement de notre quartier industriel.

Le pôle récréotouristique
Toujours le long de l'autoroute 20, on retrouve un autre type de développement, celui d'un pôle récréotouristique. La zone C-909 fait effectivement l'objet de discussions entre la ville de Beloeil et le promoteur José Lobato. En 2011, la ville de Beloeil a adopté un règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vue de bien encadrer le développement de cette zone bordée par le quartier industriel, l'autoroute 20, la terre agricole longeant le domaine Prévert et la rivière Richelieu. Dans la prochaine année, nous comptons finaliser la modification du schéma d'aménagement de concert avec la MRC de la Vallée-du-Richelieu afin que le projet puisse poursuivre son évolution avec les bons outils.

Une ville axée sur l'environnement
Plusieurs projets en matière d'environnement sont aussi au programme pour 2013. En plus de l'implantation d'un **écocentre**, sujet qui fait d'ailleurs l'objet d'un article dans le magazine, la Ville compte annoncer la mise sur pied d'un comité consultatif en environnement. Un mandat a été confié à des étudiants à la maîtrise de l'Université de Sherbrooke qui, en 2013, se pencheront sur la constitution et le rôle du comité. De là, deux dossiers majeurs seront discutés : l'élaboration d'une politique environnementale et la mise à jour du Plan d'action en développement durable (PADD) pour les années 2014 à 2018.

À échelle humaine jusque dans les infrastructures
Aussi bien le dire tout de suite, les résidants devront composer avec plusieurs chantiers sur le territoire de la ville de Beloeil. La compréhension et la collaboration des citoyens seront indispensables au bon déroulement des travaux. Grâce à des subventions du Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) et du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) plus de 4 millions de dollars ont été octroyés à la Ville afin de réaliser des travaux d'infrastructures sur l'ensemble de ce territoire. À ceci s'ajoute le projet du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier dont les travaux devraient débuter ce printemps. La liste complète des rues qui se mériteront une réfection est disponible sur notre site internet dans la section Info-travaux.

Investissement majeur dans les parcs
En 2012, la ville de Beloeil a élaboré, de concert avec la population, son Plan directeur des parcs pour établir les paramètres relatifs à la gestion des parcs et équipements récréatifs. Ce document répertorie l'ensemble des espaces verts sur le territoire, identifie leur vocation et guide les travaux d'entretien et d'aménagement. À la suite de cet exercice, bon nombre de nos parcs ont déjà subi quelques travaux. Prenons par exemple la piste BMX au parc Gédéon-Coursolles, l'aménagement d'un terrain de soccer au parc Victor-Brillon, une nouvelle piste cyclable au parc du Petit-Rapide, installation de jeux pour les 5 à 12 ans au parc Galilée et des modules d'entrainement au parc Louis-Philippe-Vézina. En 2013, nous prévoyons un investissement totalisant 1,7 million de dollars. Les parcs Lorne-Worsley, Eulalie-Durocher, De la Providence, Victor-Brillon, De la Baronne et le jardin Longpré-Marchand où les jeux d'eau seront inaugurés, font partie de la liste des parcs où des travaux seront réalisés cet été. B

POUR CONSTRUIRE, INSTALLER, RÉNOVER À BELOEIL

Un permis est souvent nécessaire

Informez-vous!

La ville de Beloeil a complété en 2012 la révision légale de son plan d'urbanisme, ce qui incluait des modifications substantielles à la réglementation pour l'adapter à la réalité et aux besoins d'aujourd'hui.

Ce travail de modernisation et d'harmonisation est maintenant complété mais, comme auparavant, il est toujours obligatoire de demander et d'obtenir un permis de la municipalité avant de procéder à différents travaux sur votre propriété. Informez-vous auprès du service de Planification et développement du territoire, 996, rue Dupré, 450-467-2835 poste 2890.

À titre d'exemples, voici certains travaux pour lesquels vous devez vous procurez un permis :

- Nouvelle construction d'une habitation
- Rénovation ou transformation de tout type d'habitation
- Ajout d'un logement additionnel ou bigénérationnel
- Construction ou agrandissement d'un garage
- Construction ou agrandissement d'un abri d'autos
- Remise
- Mise en place d'une piscine, spa, bain tourbillon et bassin extérieur creusé
- Patio ou terrasse
- Balcon, galerie, véranda
- Aménagement ou réaménagement d'une aire de stationnement et allée d'accès menant à une aire de stationnement
- Entrée charretière
- Affichage/enseigne
- Abattage d'arbres

Pour toute demande de construction, de rénovation, d'affichage, entre autres, vous devez vous présenter au bureau du service de la Planification et du développement du territoire, 996 rue Dupré, muni d'une description de votre projet. Un inspecteur étudiera votre demande de permis en se basant sur la réglementation en vigueur.

Il peut arriver aussi que les travaux que vous envisagez soient assujettis à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce règlement dresse, grosso modo, une liste d'objectifs et de critères auxquels les projets présentés doivent correspondre et qui visent, en simplifiant, à préserver l'intégrité visuelle de l'aménagement de certains secteurs de la ville.

Le PIIA permet aussi d'encadrer l'aménagement des logements bigénérationnels à la grandeur du territoire. B

DES MOYENS POUR PENSER ENVIRONNEMENT

Un écocentre à l'été 2013

L'écocentre est un centre de récupération de matières résiduelles. Il offre aux citoyens un endroit pour se débarrasser de matériaux, produits ou matières ne pouvant être disposés via les collectes sélectives habituelles. Selon les cas, ces produits seront récupérés, recyclés, réutilisés, valorisés ou voire même éliminés.

Géré par la ville de Beloeil, le nouvel écocentre prévoit ouvrir ses portes à la population au début de l'été. Une information détaillée sur la nouvelle installation, ses horaires et son mode de gestion sera distribuée à tous les résidants de Beloeil au moins un mois avant l'ouverture.

Le centre de récupération ne sera accessible que pour les résidants de la ville de Beloeil et pour les matériaux à usages domestiques seulement.

Offrir une alternative aux résidants

Avant de prendre la décision d'aller de l'avant avec un tel projet, la Ville a procédé à un diagnostic de la gestion des matières résiduelles d'origine résidentielle sur le territoire. Beloeil procédait en 2010 à l'élimination de 399 kg de déchets par habitant, tandis que la moyenne au Québec se situait à 326 kg par habitant.

Selon l'étude, le fort tonnage enregistré à la ville de Beloeil était dû à deux types de matières dissimulées dans les bacs faisant l'objet de collectes régulières : les résidus verts et les résidus CRD (construction, rénovation et démolition). C'est devant ce constat et la demande des citoyens que la Ville a voulu trouver une alternative bénéfique et durable.

L'écocentre sera aménagé à l'arrière de la caserne du service de Sécurité incendie, c'est-à-dire au 1000 de la rue Dupré. B

Exemples de matériaux qui seront acceptés à l'écocentre :

- Articles usagés
- Bardeaux d'asphalte
- Béton
- Bois non traité
- Bois traité ou peint
- Branches
- Gypse
- Carton
- Plastique
- Verre
- Matériaux secs
- Métal
- Résidus verts
- Terre non contaminée
- Objets volumineux

Investissons dans «l'or bleu»

Subvention à l'achat de barils d'eau de pluie et de composteurs

L'achat des bacs de récupération d'eaux de pluie et de composteurs domestiques par les citoyens est subventionné à 50 % par la ville de Beloeil.

Les prix de vente incluant la subvention s'établissent donc à 40,28 $ (taxes comprises) pour le bac de récupération d'eaux de pluie et à 36,06 $ (taxes comprises) pour le composteur.

Pour commander, les citoyens sont priés de se présenter au comptoir du service des Finances à l'hôtel de ville.

Il est important de souligner que votre tonneau servant à récupérer les eaux de pluie est fabriqué à partir de plastique industriel à usage intensif et a été utilisé auparavant pour l'expédition et la conservation de produits comestibles. L'aspect et la couleur du baril peuvent varier.

Trousse d'économie d'eau potable offerte à prix réduit

Subventionnée à 50 % par la municipalité, chaque trousse revient à 12 $, taxes incluses, et contient :

- Une pomme de douche avec compensation de pression pour une efficacité maximale. Permet d'économiser plus de 40 % d'eau.
- Un aérateur de robinet de cuisine, compensation de pression deux jets.
- Deux aérateurs de robinet polyvalents pour salle de bain.
- Un sac pour réservoir de toilette permettant de diminuer la quantité d'eau utilisée.
- Deux pastilles de détection de fuites.

Les équipements sont de marque Solutions Écofitt et portent une garantie de dix ans.

Vous pouvez vous procurer cette trousse au comptoir du service des Finances à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale et au comptoir du service de Planification et développement du territoire. B

Conférence d'Albert Mondor à Beloeil le 27 mars

Comment aménager un jardin à l'ombre

Le Comité embellissement de Beloeil organise une deuxième conférence pour les amateurs d'aménagements paysagers. Intitulée « Aménager un jardin à l'ombre», la conférence présentée par le réputé Albert Mondor, se déroulera le 27 mars prochain à 19 h, à l'auditorium de l'école secondaire Polybel.

Le prix d'entrée est fixé à 5 $ par personne.

Nous vous invitons à vous inscrire à l'adresse courriel embellissement.beloeil@yahoo.ca ou par téléphone au 450-467-2835, poste **0**.

Simulation après aménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, direction Montréal

Aménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

Début des travaux à la fin avril

Au moment de mettre sous presse, la Ville maintenait toujours son objectif de débuter les travaux d'aménagement de la 116 à la fin du mois d'avril.

En février, la Ville rencontrait les responsables du dossier au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour leur présenter l'avancement des plans techniques, plans complétés alors à 70 %, selon le concept préalablement discuté avec eux en 2012.

À cette occasion, quelques ajustements ont encore été demandés par le Ministère, notamment en ce qui a trait au tracé final des pistes cyclables et trottoirs.

Pendant ce temps, de façon à harmoniser les aménagements avec la configuration des accès des propriétaires riverains, la Ville s'affairait à compléter une série de rencontres avec une vingtaine de commerçants chez qui les travaux vont occasionner des modifications mineures sur leurs propriétés.

Pour tenir compte des dernières modifications demandées par le MTQ, le calendrier des travaux risque donc d'être décalé d'une semaine ou deux mais l'entrepreneur qui réalisera les travaux sera cependant choisi au début d'avril. À ce moment, une description des travaux et des impacts sur la circulation sera rendue publique pour en informer les citoyens.

Les travaux débutant à la fin avril, les différentes phases de construction devraient être complétées pour la fin de juillet. Après quoi, le MTQ prévoit une période de deux mois pour les travaux de pavage qui seront probablement réalisés de nuit afin de limiter les impacts sur la population.

RÉFLEXION SUR NOTRE CULTURE

Qu'est-ce qui fait de Beloeil, une ville propice aux arts et à la vie culturelle?

La culture à Beloeil, au sens artistique du terme, a toujours été présente. L'actuel *Club de l'âge d'or* sur la rue Richelieu, ainsi que la boutique de création de lampes *Les trésors de Sophie* sur la rue Saint-Joseph sont d'anciens lieux de diffusion de spectacles. La ville comptait aussi une scène extérieure dans une rotonde ainsi qu'une fanfare. Il était dans la culture des gens de pratiquer une forme d'art et d'assister à des représentations artistiques. Pourquoi ici? Ce sont les gens qui font la différence. De par leur éducation, leurs intérêts, leurs choix, ils créent l'histoire de leur ville en modelant les us et les coutumes.

La culture qui est aussi une façon de vivre, est également fortement influencée par l'environnement naturel.

Construite en 1844, la Maison de la culture Villebon, pièce maîtresse du patrimoine architectural de Beloeil, est aujourd'hui un lieu de rencontres culturelles accessible au grand public.

Un paysage unique et un patrimoine à protéger

Le paysage distinctif à Beloeil provient de la vue sur la montagne et de la proximité de la rivière Richelieu. Toutes deux ont donné le goût à des gens de s'installer aux abords de cette rive et d'y construire maisons, familles et commerces.

L'histoire patrimoniale de Beloeil ainsi que son activité économique circonscrite dans le Vieux-Beloeil des années 1900 ont formé le caractère spécifique du Beloeil d'aujourd'hui.

La ville de Beloeil est consciente de la valeur patrimoniale de son histoire et entend jouer son rôle pour protéger le patrimoine bâti, reflet de ce que nous sommes.

Une renommée gastronomique

Même la gastronomie fait partie de notre culture locale. Ainsi, au fil de son histoire commerciale, et répondant aux intérêts et à l'appétit des gens d'ici, le Vieux-Beloeil est devenu une terre fertile pour les restaurateurs et les bonnes tables!

Aujourd'hui, le talent de nos chefs et la renommée de leur cuisine sont reconnus régionalement et même au-delà.

Exprimer notre dynamisme

Beloeil poursuit non seulement cette tradition culturelle en ayant sur son territoire un centre culturel et une maison de la culture où sont diffusés spectacles et expositions d'artistes professionnels et de la relève, mais en plus, elle développe des créneaux pour élargir sa portée.

Pour se donner un plan d'intervention et des orientations en accord à la fois avec son histoire et avec les enjeux actuels, la Ville entend définir son action avec les citoyens eux-mêmes.

En 2013, sous les quatre volets suivants, la population sera appelée à s'exprimer:

- La diffusion des arts et la diversité des pratiques artistiques;
- Le soutien et la reconnaissance des artistes, des organismes et projets culturels;
- La synergie entre les acteurs culturels et les citoyens;
- La mise en valeur de l'identité culturelle de la ville et de son caractère distinctif.

Tous seront invités à réfléchir à l'accès à la culture qui permet l'épanouissement individuel et collectif, élément inestimable dans l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. B

Encadrer et soutenir le travail des bénévoles

Tout près de soixante-quinze associations et organismes à but non lucratif œuvrent sur le territoire de Beloeil pour offrir des ateliers, des cours, des activités récréatives ou des services à la population. Accréditées par la Ville, ces organisations sont les partenaires reconnus du service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire dans son offre de service aux citoyens.

Les ententes de partenariat entre la Ville et ces organismes ont été au fil du temps établies selon les demandes et les contextes qui prévalaient alors. Le besoin se faisait donc sentir de moderniser, de mettre à jour et d'uniformiser ces ententes dans un souci d'équité et de répartition des ressources.

Devant ce constat, la ville de Beloeil a adopté à la fin de 2012 sa politique de reconnaissance et de soutien aux organisations. On y détermine notamment les responsabilités municipales relatives à la reconnaissance et au soutien des organismes accrédités. Cinq types de services sont offerts : soutien professionnel, soutien administratif, communication et promotion des activités, services physiques (location de salles et de plateaux), services techniques et services financiers.

Soutenir les bénévoles impliqués dans le milieu

Certaines personnes font le choix de s'impliquer et de s'investir dans l'avenir de leur communauté. Force est de constater que leur engagement individuel et collectif donne à la ville de Beloeil un dynamisme unique basé sur une vie associative diversifiée. Or, ces organisations à but non lucratif ont parfois elles-mêmes besoin de soutien pour aller plus loin dans l'atteinte de leur mission.

Le service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Beloeil, en collaboration avec le comité consultatif des loisirs, a voulu par cette politique reconnaître l'importance de l'implication bénévole et mieux baliser l'intervention de la Ville auprès du milieu associatif.

Ce cadre d'intervention vise à mieux organiser et mettre en valeur le dynamisme des organismes sportifs, culturels et communautaires de Beloeil. Les objectifs y sont clairs :

- Encourager et soutenir la prise en charge des activités par les citoyens ;
- Reconnaître et appuyer les initiatives bénévoles des organisations de loisirs ;
- Assurer un service de qualité aux citoyens ;
- Développer et maintenir des relations harmonieuses avec les organisations ;
- Faire connaître les services et soutiens disponibles ;
- Faire connaître les critères d'admissibilité et de reconnaissance des organismes.

La Ville est un acteur important dans le déploiement des actions visant l'amélioration de la qualité de vie. Une politique de reconnaissance et de soutien des organisations doit structurer les interventions de la Ville de manière à répondre aux besoins de la collectivité, et ce, en tenant compte de la dynamique régionale et en respectant des principes de rentabilité des services et en assurant une distribution équitable des ressources.

En somme, la Ville offre aux organismes le soutien nécessaire afin d'ils puissent développer une autonomie maximale dans leur offre d'activités aux Beloeillois. B

POLITIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE

Améliorer nos pratiques

S'entendre sur une façon de faire

Les citoyens veulent être informés et consultés par la Ville sur les décisions importantes, comme celles qui ont un impact sur la communauté, celles qui touchent la qualité du milieu de vie ou, plus généralement, tout ce qui concerne l'avenir de Beloeil.

De son côté, l'administration municipale croit que la participation de la population à la réflexion entourant les grands projets est pertinente et toujours souhaitable. Cette participation bonifie les projets et permet d'y intégrer la réalité des résidants, telle que vécue au quotidien dans chaque quartier de la ville.

Si tout le monde s'entend sur les principes, toutefois dans la pratique, des difficultés peuvent surgir. Alors comment y arriver... de manière harmonieuse?

L'adoption par le conseil municipal d'une *Politique d'information et de consultation publique* est un grand pas dans la bonne direction car en provoquant la discussion sur les façons de faire et en structurant les pratiques en vigueur, la Politique précise les règles du jeu.

Dans les faits, il s'agit de bâtir sur les acquis.

En effet, depuis plusieurs années maintenant, Beloeil tient des consultations publiques pour recevoir les avis de la population sur des projets municipaux.

Au fil des ans, différentes approches ont été expérimentées. La démarche pouvait varier selon les circonstances, la complexité technique des dossiers ou certaines conditions particulières.

La Politique vient donc préciser un mode d'emploi uniforme. Elle détermine des critères et fixe des balises pour que les consultations initiées par la Ville se déroulent harmonieusement, selon des étapes connues de tous et, surtout, que tous les participants aient la possibilité de s'exprimer.

Dans ses principes directeurs, elle vise à maintenir un dialogue constructif entre le citoyen, spécialiste de son milieu de vie, et l'expert municipal, spécialiste technique du projet présenté.

Le but ultime, finalement, c'est que toute la communauté en profite et que toutes les décisions prises, le soient pour le plus grand intérêt et l'avancement de Beloeil.

Le texte de la Politique est disponible sur le site Internet de la ville de Beloeil. B

« Le but ultime, finalement, c'est que toute la communauté en profite. »

SPECTACLES À LA MAISON DE LA CULTURE VILLEBON

La culture à Beloeil, c'est aussi penser à la relève

Vous connaissez sans doute les noms d'Arianne Moffatt, de Fred Pellerin ou de Karkwa. Ces vedettes font aujourd'hui la fierté du Québec au niveau national et international. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ces artistes, sur de petites scènes locales, tentaient de percer, même si les chances de se faire valoir sont plutôt rares pour les artistes de la relève.

Une place à prendre à Beloeil

Beloeil possède l'endroit parfait pour mettre en scène et faire découvrir les nouveaux talents de la région. La maison de la culture Villebon accueille tous les vendredis soirs à 20 h, sur sa petite scène intimiste, de jeunes créateurs dans le cadre de la programmation Nouveaux Visages.

Pour encourager les vedettes de demain, depuis maintenant trois saisons, Beloeil présente cette série de spectacles gratuits qui attire une clientèle variée. De l'humour à la chanson, en passant par le théâtre et la musique, les artistes de Nouveaux Visages proposent des créations personnelles tout à fait originales. Une occasion idéale de faire de belles découvertes.

Le projet *Nouveaux Visages* va cependant plus loin que la simple performance sur scène. L'équipe culturelle de la Ville a bâti des partenariats avec le milieu local qui permettent aux artistes de bénéficier d'une visibilité supplémentaire. Les participants profitent d'une émission réalisée par TVR9, la télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu, d'entrevues exclusives avec les médias dont l'Œil régional et la radio Boom FM, sans oublier l'école de musique M-Lab de Beloeil qui donne aux artistes des commentaires sur les performances présentées.

Une invitation à vivre une belle expérience et à découvrir les artistes de la relève de notre région!

THE FADEOUT
Indie pop
Vendredi 8 février à 20 h

BEARS OF LEGEND
Chanson folk
Vendredi 15 février à 20 h

LAZY LOVERS
Country rockabilly
Vendredi 22 février à 20 h

THE CITY GATES
Indie rock
Vendredi 1er mars à 20 h

JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE J'AI PENSÉ QUE JE N'ALLAIS JAMAIS MOURIR
Théâtre - Comédie dramatique
De Mariane Lamarre
Vendredi 8 mars à 20 h

CABARET LANGUES PENDUES
Multidisciplinaire - littérature
Vendredi 15 mars à 20 h

NOEM
Chanson francophone
Vendredi 22 mars à 20 h

ALEXANDRE MORIN-CHASSÉ
Chanson à texte
Vendredi 29 mars à 20 h

RIEN QUI WEILL
Théâtre musical
De Véronique Pascal
Vendredi 5 avril à 20 h

CAROLINE PÉPIN-COULOMBE
Chanson jazz
Vendredi 12 avril à 20 h

LE TROU
Théâtre – lecture publique D'Eugénie Beaudry
Vendredi 19 avril à 20 h

VIVIANE AUDET
Chanson folk acoustique
Vendredi 26 avril à 20 h

Pour plus d'informations sur la programmation et les artistes sélectionnés, visitez notre blogue: **beloeilculture.ca**.

Véronique Landry, greffière de la Ville

LE DROIT AU CŒUR

L'administration municipale a connu des changements au cours de la dernière année. L'embauche d'une nouvelle directrice des Services juridiques et greffière en est l'un des faits marquants.

La ville de Beloeil a repêché une candidate dynamique et passionnée. Nous vous présentons cette directrice, une femme impliquée et déterminée.

Au moment de son inscription à l'université, elle arrête son choix sur le programme du baccalauréat en urbanisme à l'UQÀM. Toutefois, le cours Cadre législatif en urbanisme éveille en elle un grand intérêt, ce qui la pousse à poursuivre ses études en sciences juridiques dès l'année suivante. Si nous nous attardons à son cursus professionnel, nous découvrons que le droit municipal est sa discipline de prédilection.

- Stage au Service du contentieux de la Ville de Laval;
- Conseillère juridique spécialisée en droit administratif, municipal et électoral au cabinet privé Deveau Lavoie Bourgeois Lalande et associés;
- Chef du Service du contentieux et greffière adjointe à la Ville de Brossard;
- Et finalement directrice des Services juridiques et greffière à la Ville de Beloeil.

Quelques questions à la nouvelle greffière de Beloeil:

Q. Pourquoi un tel engouement pour le droit en milieu municipal?

Je suis tombée dans le milieu municipal alors que j'étais toute petite. Ma famille a toujours été impliquée: mon arrière-grand-père paternel a été maire de la municipalité de Saint-Sylvestre et mon grand-père maternel s'est présenté à la mairie quelques années seulement avant sa mort. Le conjoint de ma mère est conseiller municipal également.

« À mon arrivée, j'ai découvert une équipe de travail axée sur le travail d'équipe, où chacun peut s'exprimer en fonction de son expertise. »

Personnellement, je préfère travailler pour l'administratif. Je préfère de loin être dans l'ombre que sous les feux des projecteurs.

J'ai aussi une expérience importante dans le processus électoral. Je participe à l'organisation/tenue d'élection fédérale, provinciale, municipale et scolaire depuis que j'ai 10 ans! Cette expérience m'a permis d'acquérir une bonne expérience dans le monde électoral et d'apporter ma contribution au comité des scrutins de la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ). Avec mes collègues du comité, je participe justement à la préparation et je donnerai en collaboration avec eux deux formations et février et mars sur ce sujet! J'avais très hâte que l'année 2013 arrive pour vivre encore une fois le projet d'organisation d'élection!

Q. Arrivée à la Ville de Beloeil en janvier 2012, vous vous êtes adaptée à une nouvelle administration et à une nouvelle équipe de travail. Selon vous, qu'est-ce qui distingue Beloeil des autres villes et quels sont les défis auxquels vous faites face aujourd'hui en tant que directrice?

J'ai rencontré des personnes qui avaient déjà travaillé à la ville de Beloeil. Ils m'ont tous laissé savoir combien ils avaient apprécié leur expérience. À mon arrivée, j'ai découvert une équipe de travail axée sur le travail d'équipe, où chacun peut s'exprimer en fonction de son expertise. J'ai été aussi agréablement surprise de constater que tous, nous partageons

Véronique se réénergise après avoir fait l'assention du Mont Flume, New Hampshire

Lors de son escapade en ski alpin à Snowbird, South Lake City, Utah

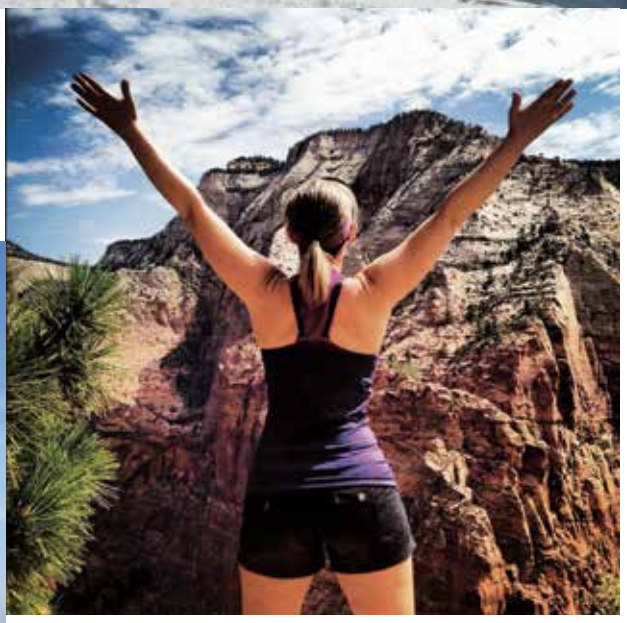

Véronique garde de précieux souvenirs de son escpapade au Zion National Park, Utah

la même orientation. Je dis souvent que nous marchons tous dans les mêmes pas et que nos valeurs sont les mêmes! Ça fait de nous une équipe du tonnerre!

Q. Vous êtes une personne reconnue pour son dynamisme et son enthousiasme. Le choix des photos illustre d'ailleurs très bien la femme sportive et énergique que vous êtes, et ce, dans toutes les sphères de votre vie. On dit de vous que vous êtes fonceuse, directe et franche en tout point, qu'on reconnaît votre personnalité dans votre travail et dans votre capacité à gérer plusieurs dossiers de front. D'où vous vient toute cette énergie?

Toute une description! Je crois en fait que le secret, c'est l'équilibre. L'essentiel est de pouvoir bien doser entre la vie privée et le travail. Il est certain qu'il y a des semaines qui demandent plus de travail, mais il ne faut pas perdre de vue que notre vie personnelle ne doit pas être négligée pour autant. Les activités personnelles deviennent aussi un certain «échappatoire», une façon de se changer les idées et de faire sortir le stress de la semaine. C'est aussi important de départager le temps pour le travail et le temps pour la vie personnelle. Il faut savoir décrocher!! C'est vraiment une question d'équilibre.

Q. En terminant, que réserve l'année 2013?

2013 sera définitivement une grosse année. Le dossier des élections municipales promet de me tenir occupée; un projet majeur, mais tellement motivant!

2013, c'est aussi une année de stabilité. L'an passé, j'entrais en fonction et je faisais l'apprentissage de mon nouveau milieu de travail, de mon rôle et des dossiers typiques à la ville de Beloeil. On passe maintenant à l'étape de consolidation des assises. 2013 sera pour moi sous le signe de la continuation et de l'équilibre. B

Hôtel de ville
777, rue Laurier
Beloeil (Québec)
J3G 4S9

Téléphone
450 467-2835

Télécopieur
450 464-5445

Courriel
info@ville.beloeil.qc.ca

Heures d'ouverture
lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 12 h à 16 h

Beloeil urbain

Rédaction et coordination
Ville de Beloeil

Photographies
Ville de Beloeil
Istockphoto

Direction artistique et Design graphique
Naïka Communications